

FORMULAIRE DE RÉPONSE

Occupation Des Territoires Pour un Québec fort de ses communautés



Instructions

1. Après avoir lu le document de consultation disponible sur le site www.territoires.qc.ca, répondez aux questions de consultation en inscrivant vos réponses dans l'espace prévu.
 2. Une fois complété, acheminez le formulaire par courriel ou par la poste.
 - Par courriel : enregistrez le formulaire sur votre ordinateur puis envoyez-le à l'adresse consultation@territoires.qc.ca
 - Par la poste : imprimez le formulaire et postez-le à cette adresse
Solidarité rurale du Québec – Consultation
85, rue Notre-Dame, bureau 204
Nicolet (Québec) J3T 1V8
- Commentaires et information : consultation@territoires.qc.ca ou (819) 293-6825

Coordonnées

(vous devez vous identifier, autrement votre formulaire ne pourra pas être compilé)

Prénom et nom : Hugo Séguin

Adresse : 2177, Masson, bureau 206, Montréal, H2H 1B1

Courriel : hseguin@equiterre.org

Nom de l'organisation : Équiterre

Partie I : CONTEXTE ET DÉFIS

Des défis à relever

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 2 du document de consultation « Des défis à relever » aux pages 9 à 14.

Question de consultation

Question 1 :	Est-ce que vous partagez les grands défis qui interpellent l'avenir des territoires, tels qu'exposés dans le document de consultation?
--------------	--

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse :

Équiterre est en accord, de manière générale, avec cette vision des grands défis quant à l'avenir des territoires québécois. Par ailleurs, Équiterre souhaiterait ajouter à cette liste l'enjeu de la mondialisation des marchés. Puisqu'elle entraîne un cortège d'effets pervers telle que la difficulté voir l'incapacité de petites et moyennes entreprises locales à rivaliser avec les produits mis en marché par des entreprises, parfois des géants transnationaux, qui opèrent dans les conditions climatiques et normatives bien différentes (normes du travail, normes environnementales, droits humains, etc.), il est impératif à nos yeux de l'inclure dans les défis qui interpellent l'avenir des territoires. La mondialisation des marchés soulève également un enjeu de gouvernance étant donné la croissante centralisation des décisions qui lui est associée et l'impact direct de cette centralisation sur la capacité des territoires à avoir prise sur les décisions qui les affectent et la capacité des communautés de prendre en charge de leur propre développement dans le respect du principe de subsidiarité.

Équiterre souhaiterait également voir d'autres enjeux inclus dans le défi de l'environnement, en plus des changements climatiques, puisque les activités des populations humaines sur les territoires interagissent avec l'environnement et qu'en retour, la qualité de l'environnement a un impact sur la santé des populations qui habitent le territoire et sur la possibilité d'y maintenir une activité économique durable. Ainsi, il importe de prendre en compte les questions de qualité et pérennité des sols, de qualité de l'eau, de qualité de l'air et de protection de la biodiversité dans les différents usages du territoire, que ce soit en matière de gestion des matières résiduelles, de pratiques agricoles, de foresterie, d'activité minière et autres usages industriels.

Des acquis à considérer

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 3 du document de consultation « Des acquis à considérer » à la page 15.

Questions de consultation

Question 2a :	Dans l'ensemble des acquis qui positionnent avantageusement le Québec et les territoires, quels sont les plus importants?
Question 2b :	Quels autres acquis devraient aussi être reconnus pour leur importance sur le plan de l'occupation des territoires?

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse :

2A : Devant les défis qui nous attendent tous les acquis sauront se révéler des atouts. En matière d'agriculture, la tradition d'action collective et la présence de terres agricoles riches sont certainement des atouts.

2B : Parmi les acquis qui devraient également être reconnus, notons des identités régionales fortes et des citoyens fiers et fidèles à leurs régions.

En matière d'agriculture et d'alimentation : des produits du terroir diversifiés et de grande qualité, les savoir-faire en agriculture afin de valoriser le métier de même que les savoir-faire culinaires, et d'un point de vue des politiques publiques, la valorisation et la protection du territoire agricole, particulièrement en zone périurbaine. Il importe également de renforcer le soutien à la relève agricole et de reconnaître l'importance d'une agriculture locale, diversifiée et écologique, mettant en marché via des circuits de proximité, pour sa contribution à la dynamisation sociale et économique des territoires tout en permettant de pérenniser la qualité des ressources naturelles (eau, sols, air, etc.).

En matière énergétique : un fort potentiel pour la décentralisation de la production d'énergie. Il est envisageable de croire qu'une partie croissante des besoins énergétiques pourraient être générés sur place, dans les régions, de manière décentralisée. De nouvelles filières renouvelables apparaissent et permettraient la mise en œuvre de cette nouvelle vision.

Une interdépendance à valoriser

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 4 du document de consultation « Une interdépendance à valoriser » aux pages 16 à 18.

Questions de consultation

Question 3a :	Comment peut-on valoriser la complémentarité entre la métropole et les régions, entre les milieux urbains et les milieux ruraux?
Question 3b :	Comment valoriser l'apport des différentes communautés du Québec?

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse :

3A : Valoriser le rôle de gardien des richesses naturelles du territoire et mettre en valeur les particularités inhérentes aux collectivités régionales du Québec. Structurer les régions autour de la deuxième et la troisième transformation dans certains créneaux pertinents. Encourager la consommation de produits locaux.

L'agriculture, puisqu'elle répond au besoin fondamental de s'alimenter, fait intrinsèquement partie du quotidien de toutes et tous et est profondément ancrée dans notre culture, détient un fort potentiel de créer et de renforcer des ponts entre urbains et ruraux. Les circuits-courts de mise en marché (via l'Agriculture soutenue par la communauté, les marchés publics, etc.) peuvent permettre de concrétiser ces ponts, cette relation de complémentarité, et permettre la rencontre de personne à personne, si précieuse pour donner vie et prendre conscience de cette complémentarité et de cette interdépendance. La valorisation des particularités agricoles et alimentaires des régions est aussi un véhicule. Une cohabitation harmonieuse peut aussi être renforcée par la valorisation d'une agriculture durable et une diversification de l'usage du territoire en zone périurbaine et par la mise en marché de proximité.

3B : La culture alimentaire (jardinage, traditions culinaires...) est un excellent véhicule afin de valoriser l'apport des communautés culturelles du Québec. Alors que "l'amour de la bonne table" rejoint beaucoup les Québécois, l'alimentation fait partie intrinsèque de l'identité culturelle de tout peuple, suscitant la fierté et ouvrant à l'échange. L'échange sur ce thème, qu'il se réalise par le médium des jardins collectifs, des cuisines collectives multiethniques ou autre, est un véhicule puissant puisqu'il nous rejoint tous, que ce soit sous l'angle de l'identité, du plaisir que du besoin fondamental.

La pratique des transports actifs est également un bon médium pour rapprocher les communautés culturelles ou encore faciliter l'intégration des nouveaux arrivants (qui souvent dans leur pays d'origine ne sont pas propriétaires d'une voiture ou automobilistes et doivent parfois concilier avec ce nouvel élément). Privilégier les déplacements actifs et collectifs dans l'aménagement d'une municipalité peut aussi être un outil intéressant pour créer des ponts entre les cultures et réduire les disparités culturelles et sociales (économiques). La promotion des modes de transport durables assure une plus grande équité sociale au sein de la population.

Partie II : orientations et propositions

Une vision et des principes à partager

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 5 du document de consultation « Une vision et des principes à partager » et à la section 6 « Des leviers pour faire la différence » aux pages 20 à 23.

Questions de consultation

Question 4a :	Êtes-vous en accord avec la vision et les grandes orientations qui visent le développement durable et l'occupation dynamique des territoires?
Question 4b :	Quels sont les aspects qui méritent d'être renforcés et dans quels sens?
Question 4c :	La dénomination occupation des territoires soulève beaucoup de questionnement et de réticences. Seriez-vous d'accord pour désigner ce projet autrement? Quelle serait votre proposition?

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse :

4A : Oui. Il pourrait toutefois être intéressant d'inverser la logique enjeux et leviers dans le diagramme de la vision: les enjeux étant d'habiter, de développer, de desservir et de s'approprier et l'aménagement, l'agriculture, l'énergie, la forêt etc...étant des leviers.

4B : Les 4 aspects apparaissent d'égale importance.

En matière d'agriculture et de souveraineté alimentaire : habiter les territoires est susceptible de faciliter l'établissement de circuits courts de mise en marché/le renforcement des circuits existants et l'appropriation de cet outil de développement par les communautés, contribuant à une plus grande souveraineté alimentaire. Les circuits de proximité sont en retour susceptibles de "favoriser l'engagement des communautés dans l'aménagement écologique" car on est davantage susceptible de s'intéresser à la façon dont le territoire est traité lorsqu'il nous entoure. Un aspect important afin d'assurer la base de ces leviers réside dans le soutien à l'établissement de la relève en agriculture.

En matière énergétique : sur fond de grands bouleversements dans les approvisionnements en énergie fossile (pétrole entre autres), il est impératif pour les territoires de se structurer autour de modèles économes sur le plan énergétique et plus indépendants possible des carburants fossiles.

4C : La désignation « occupation dynamique du territoire » nous apparaît évocatrice.

Les propositions

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 7 du document de consultation « Les propositions » aux pages 24 à 28.

Questions de consultation

Pour chacune des grandes orientations, des propositions sont soumises :

Question 5a :	Est-ce que certaines propositions pourraient être bonifiées ou ajoutées?
Question 5b :	Quelle proposition est selon vous la plus importante?
Question 5c :	À partir de la mission qui est la vôtre, comment votre organisation peut-elle s'engager? Que peut-elle faire de plus, <u>ou différemment</u> , pour contribuer?

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Réponse :

5A : Au chapitre de l'agriculture : encourager une agriculture basée sur des modes de culture et d'élevage écologique et une mise en marché de proximité comme secteur à l'avant-garde. Parmi les facteurs facilitants : assouplir la mise en marché collective pour permettre la mise en marché de proximité (via des kiosques par ex.) pour les productions soumises à cette régie; paiement des frais de certification biologique; modulation de la Loi sur la protection du territoire agricole afin de faciliter l'établissement de la relève sur de plus petites surfaces tout en protégeant la vocation agricole dans les secteurs subissant une forte pression d'étalement urbain; valoriser le métier d'agriculteur et stimuler les inscriptions dans les écoles d'agriculture afin d'accroître la main-d'œuvre qualifiée et intéressée par le métier; mettre en place des avantages fiscaux pour les individus souscrivant aux formules de mise en marché de proximité (ex. crédit d'impôt lors d'achat part de récolte ASC); accroître le soutien technique pour les petites productions diversifiées, biologiques, en tenant compte des particularités régionales; accroître le soutien technique et financier aux producteurs bio souhaitant diversifier leurs productions ou souhaitant se lancer dans la transformation; accroître le soutien à la transition biologique pour les agriculteurs conventionnels, etc.

Les autorités locales ou régionales pourraient être encouragées et outillées pour consulter la société civile pour élaborer et mettre en œuvre des politiques articulés autour de la souveraineté alimentaire. Ils seraient par exemple encouragés à mettre en œuvre des règlements/programmes d'appui tels que : le développement d'une politique alimentaire/agricole, un appui au développement des circuits courts, soutien au développement des différentes initiatives de points de vente (ex : offre de terrains, appuis financiers, etc.), préserver/protéger une portion suffisante de son territoire pour la production agricole, appui au travail logistique des organisateurs de circuits courts, bannissement progressif des pratiques agricoles non-durables sur leur territoire (ex : OGM, pesticides, etc), appliquer une gestion de leur territoire qui valorise l'agriculture et les agriculteurs comme des acteurs clé des régions, en particulier rurales (ex : développement du lien producteur-consommateur, appui des projets visant à développer la multifonctionnalité, agrotourisme, intégration des pratiques agro et de protection de l'environnement),

promeut les produits locaux comme faisant partie de l'identité de leur région (ex : agneau de Charlevoix, bleuets du Lac-St-Jean).

Sur le plan des énergies dans la proposition 2, il faut aussi encourager la substitution du pétrole dans l'agriculture, secteur névralgique très fragile, dans sa structure énergétique actuelle, à un éventuel choc pétrolier.

En matière de transport: le marché de l'emploi s'arrime mieux aux réalités de déplacement des populations en favorisant le télé-travail, la flexibilité des horaires et l'accès à des outils de travail à domicile pour ses employés.

5B :

En matière d'agriculture : tout ce qui touche le soutien à la relève et l'appui aux circuits courts de mise en marché. Dans l'incitation à l'adoption de plans d'urbanisme axés sur la densification et la proximité des services, l'alimentation doit faire partie des éléments centraux de ces plans. Concernant l'achat de produits québécois, il est important de penser le local dans ses particularités québécoises mais aussi régionales. Dans l'encouragement des circuits courts dans le secteur alimentaire, il est également important d'inclure le plus grand nombre d'éléments possibles du cycle, des étapes de préparation de la production aux étapes post production (en incluant par exemple l'achat des intrants – semences, engrais, etc.-, la distribution des aliments, la disposition de compost/fumier le plus localement possible, etc.).

En matière énergétique : encourager la substitution du pétrole dans le transport (combustibles renouvelables, hydrogène, transport électrifié) et l'abandon du mazout et du gaz naturel pour le chauffage des édifices; favoriser la prise en charge locale de nouveaux leviers de développement (énergie, transport, environnement, aménagement).

5C : En matière d'agriculture: contribuer à l'adoption de politiques favorisant la souveraineté alimentaire, poursuivre ces projets de rapprochement entre citoyens et agriculteurs via l'ASC et l'alimentation institutionnelle responsable.

En matière d'énergie et de transports : continuer de développer des projets de sensibilisation tels que le cocktail transport; poursuivre la diffusion de contenus sur les chantiers de réduction de la dépendance au pétrole au Québec (transports, aménagement, agriculture, habitation, commerce et industrie) et le travail de positionnement de ces chantiers dans l'agenda gouvernemental.

Commentaires et réflexions supplémentaires

(Inscrivez vos commentaires et réflexions supplémentaires dans la section encadrée)

Commentaires et réflexions :

Merci d'avoir contribué à cette consultation

Pour acheminer votre formulaire :

- Par courriel : enregistrez le formulaire sur votre ordinateur puis envoyez-le à l'adresse consultation@territoires.qc.ca
- Par la poste : imprimez le formulaire et postez-le à cette adresse
Solidarité rurale du Québec – Consultation
85, rue Notre-Dame, bureau 204
Nicolet (Québec) J3T 1V8

Commentaires et information :

Site Internet : www.territoires.qc.ca
Courriel : consultation@territoires.qc.ca
Téléphone : (819) 293-6825

Demeurez informé des suites de la démarche en vous abonnant à notre fil de nouvelles en [cliquant ici](#).